

# Alerte au Norvir®

Depuis le 15 août, les laboratoires Abbott sont en rupture de stock de leur antiprotéase, le ritonavir (Norvir®). Pour plusieurs milliers de personnes séropositives en France, le passage des gélules à la forme sirop ne se fera pas sans mal. Conseils détaillés pour un *switch* sans traumatisme.

La publicité américaine pour Norvir®: *Appreciate It ? Avec un goût pareil, ça va être difficile.*

C'est une histoire un peu incroyable. Le 27 juillet dernier, les laboratoires Abbott informaient les associations de lutte contre le sida françaises qu'un sérieux problème entravait la production mondiale des gélules souples de ritonavir (Norvir®). Dès le lendemain, dans une situation typique de diffusion d'information erronée, LCI annonçait l'arrêt d'approvisionnement des antiprotéases, ce qui provoqua, comme d'habitude, des appels angoissés de séropos et de proches des malades à Sida Info Service.

Que s'est-il passé au juste ? Depuis plusieurs semaines, peut-être même plusieurs mois, Abbott a rencontré des problèmes dans la production de son antiprotéase phare, le Norvir®. Celui-ci est commercialisé depuis 1996 sous forme de gélules semi-liquides (elles contiennent un liquide et non pas de la poudre). La forme sirop est réservée aux enfants en bas âge qui ne peuvent avaler les gélules. Plus précisément, les chaînes de fabrication ont été conta-

tion du Norvir® dans le monde se trouve en Italie, l'autre site d'Abbott étant réservé à la fabrication d'une nouvelle antiprotéase, l'ABT 378.

C'est donc au moment des vacances des séropositifs et des médecins que la nouvelle de cette pénurie de Norvir® est survenue. 10 % des patients VIH traités en juillet 1998 en France utilisent le Norvir®. Le premier conseil à leur prodiguer, c'est de s'adresser le plus rapidement à leur médecin. En effet, seul le médecin prescripteur peut établir une ordonnance permettant le passage du Norvir® en gélules au Norvir® en sirop. En cas d'urgence, il est possible de prendre rendez-vous dans un hôpital

C'est au moment des vacances des séropositifs que la pénurie de Norvir® est survenue.

proche, auprès d'un service VIH, mais il est alors nécessaire de présenter l'ordonnance habituelle. Si votre médecin hospitalier est en vacances ou indisponible, un de ses collègues pourra néanmoins modifier votre ordonnance. Le problème majeur avec la forme sirop, c'est de bien prendre la dose exacte, car une augmentation de la posologie provoquerait plus d'effets secondaires. À l'inverse, la sous-doser reviendrait à limiter les effets du traitement. Le flacon est fourni avec un doseur qui permet de mesurer 300, 400, 500 ou 600 mg de Norvir® (soit l'équivalent de 3 à 6 gélules). Mais le doseur n'indique pas de doses plus faibles (dans le cas des multithérapies, les doses de Norvir®

peuvent aller de 50 à 600 mg). Pour les personnes qui ne prennent que 1 à 2 gélules (c'est-à-dire 100 à 200 mg de Norvir®) en association avec Invirase®, il y a cependant un moyen de prendre la dose correcte. Soit en utilisant la contenance d'une cuillère à café, soit celui d'une seringue sans aiguille. Il existe dans les pharmacies des seringues dosées à 1 ml (dites "à insuline"), en vente libre avec ou sans ordonnance. L'ordonnance permet d'être remboursé par la Sécurité sociale.

Mais le sirop est gênant à d'autres égards. D'abord, il a un goût très désagréable. De nombreux séropositifs ne parviennent pas à le supporter car il provoque des nausées. Le médecin peut alors conseiller des médicaments pour réduire leur intensité. Le « Flash Info » du mois de juillet de l'association Aides conseille



peuvent aller de 50 à 600 mg). Pour les personnes qui ne prennent que 1 à 2 gélules (c'est-à-dire 100 à 200 mg de Norvir®) en association avec Invirase®, il y a cependant un moyen de prendre la dose correcte. Soit en utilisant la contenance d'une cuillère à café, soit celui d'une seringue sans aiguille. Il existe dans les pharmacies des seringues dosées à 1 ml (dites "à insuline"), en vente libre avec ou sans ordonnance. L'ordonnance permet d'être remboursé par la Sécurité sociale. Mais le sirop est gênant à d'autres égards. D'abord, il a un goût très désagréable. De nombreux séropositifs ne parviennent pas à le supporter car il provoque des nausées. Le médecin peut alors conseiller des médicaments pour réduire leur intensité. Le « Flash Info » du mois de juillet de l'association Aides conseille